

CHAPITRE 4

LECTURE DU MILIEU

CHAPITRE 4. LECTURE DU MILIEU

Le regroupement municipal en 2001 implique une **lecture renouvelée du territoire** en raison des nouvelles réalités et des nouveaux enjeux qui s'appliquent.

Dans un premier temps, les pages suivantes exposent le **positionnement concurrentiel** de Saint-Hyacinthe par rapport à certaines villes comparables, soit en raison de leur taille ou de leur localisation géographique. Par la suite, les **profils de la population et du cadre bâti** sont présentés. Ceux-ci permettent de mettre en relief les principales caractéristiques des milieux de vie qui les composent.

4.1 POSITIONNEMENT CONCURRENTIEL DE SAINT-HYACINTHE

Le tableau suivant présente un comparatif des principales caractéristiques de la population et du cadre bâti avec les villes suivantes : Drummondville, Victoriaville, et Granby. Ces villes représentent des centres de services à l'échelle régionale, en raison de leur taille et de la diversité des fonctions qui y sont implantées. Elles sont aussi souvent en compétition afin d'attirer de nouveaux résidents et de nouveaux investissements au niveau économique. Les données du tableau 1 nous permettent de positionner Saint-Hyacinthe par rapport à ces villes.

Tableau 1 – Positionnement de Saint-Hyacinthe par rapport à certaines villes semblables au Québec

	SAINT-HYACINTHE	DRUMMONDVILLE	VICTORIANVILLE	GRANBY
Population (2016)	55 648	75 423	46 130	66 222
Taux de croissance (2011-2016)	4,5 %	5 %	6,1 %	4,4 %
Proportion de 65 ans et plus	23,75 %	20,49 %	23,43 %	21,63 %
Revenu médian des ménages (2015)	50 905 \$	58 855 \$	51 462 \$	52 442 \$
Taux de chômage	6,1 %	7,2 %	5,7 %	6,5 %
Valeur moyenne des logements	254 336 \$	212 014 \$	181 678 \$	236 478 \$
Proportion de logements construits avant 1990	73,7 %	62,3 %	65,05 %	66,16 %

Source : Statistique Canada, recensement de 2016.

Saint-Hyacinthe comporte les traits distinctifs suivants :

- Une *croissance limitée de la population* entre 2011 et 2016. Le taux de croissance est moins élevé que les villes de Drummondville et Victoriaville;
- La proportion de personnes âgées de *65 ans et plus* est équivalente à Victoriaville;
- Un *revenu médian des ménages* plus bas que les villes comparables;
- Le *nombre de ménages additionnels* prévu en 2031, selon l'Institut de la statistique du Québec, est de 2 901;
- Un *taux de chômage* plus bas que les villes comparables;
- Une *valeur moyenne des logements* plus élevée que dans les villes comparables;
- Une proportion des logements construits *avant 1990* plus élevée que dans les villes comparables.

(350-105 : AM: 2019-12-16; EV: 2020-01-31)

4.2 PROFIL DE LA POPULATION

Le tableau 2 présente les statistiques-clés du dernier recensement de 2016 pour la Ville de Saint-Hyacinthe.

Tableau 2 – Caractéristiques démographiques de Saint-Hyacinthe

POPULATION										
1991	1996	2001	2006	2011	2016	1991-1996	1996-2001	2001-2006	2006-2011	2011-2016
50 187	50 893	50 394	51 616	53 236	55 648	1,4 %	-1,0 %	2,4 %	3,1 %	4,5 %

GROUPES D'ÂGES (2016)					
0-14 ans	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et plus
7 885	6 365	12 410	7 175	8 600	13 220
14,2 %	11,4 %	22,3 %	12,9 %	15,5 %	23,8 %

MÉNAGES										
1991	1996	2001	2006	2011	2016	1991-1996	1996-2001	2001-2006	2006-2011	2011-2016
19 765	20 885	21 520	22 885	24 490	25 480	5,7 %	3,0 %	6,3 %	7,0 %	4,0 %

REVENU MÉDIAN DES MÉNAGES (2016)	50 905 \$
REVENU MOYEN PAR MÉNAGE (2016)	66 038 \$

NIVEAU DE SCOLARITÉ (2016)				
Niveau inférieur au certificat d'études secondaires	Certificats d'études secondaires	Certificat ou diplôme de métiers	Études collégiales	Études universitaires
11 285	10 845	7 615	7 755	5 330
26,3 %	25,3 %	17,7 %	18,1 %	12,4 %

LIEUX DE TRAVAIL (2016)			
Dans la municipalité de résidence	Dans une autre municipalité de la MRC	À l'extérieur de la MRC	Population active totale
16 435	1 455	4 645	22 540
72,9 %	6,4 %	20,6 %	-

EMPLOI SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ DE LA POPULATION ACTIVE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS SELON L'INDUSTRIE (2012)	
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	845
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	45
Services publics	145
Construction	1 570
Fabrication	4 985
Commerce de gros	1 220
Commerce de détail	3 340
Transport et entreposage	1 005
Industrie de l'information et industrie culturelle	290
Finances et assurances	1 200
Services immobiliers et services de location et de location à bail	275
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 280
Gestion de sociétés et d'entreprises	0
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	895
Service d'enseignement	1 810
Soins de santé et assistance sociale	3 515
Arts, spectacles et loisirs	380
Hébergement et services de restauration	1 790
Autres services (sauf administration publique)	1 530
Administration publique	980

MODE DE TRANSPORT AU TRAVAIL (2016)			
Automobile	Transport en commun	À pied ou à bicyclette	Autres modes
21 445	475	2 375	235
87,4 %	1,9 %	9,6 %	0,09 %

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011 et recensement de 2016.

Ainsi, en 2016, la population présentait les caractéristiques suivantes :

- Une *population* en hausse de 4,5 % par rapport à 2011;
- Une répartition de la population selon les groupes d'âge indiquant une part plus importante des *65 ans et plus* et une forte présence de la tranche de population âgée de *25 à 44 ans*;
- Le nombre de *ménages* en constante progression;
- Un rapport de *ménages* équivalent au rapport de la population entre 2011 et 2016;
- Une proportion de 48,2 % de la population qui possède un *certificat ou diplôme* d'une école de métier, collégial ou universitaire;
- Un taux élevé de résidents qui travaillent à Saint-Hyacinthe;
- Une très grande dépendance à l'automobile comme mode de transport vers le travail;
- Une très faible utilisation du transport en commun et du transport actif.

La Ville de Saint-Hyacinthe possède le plus grand périmètre d'urbanisation de toute la MRC des Maskoutains, soit un périmètre d'une superficie de 30,34 kilomètres carrés. De plus, la population totale résidant le périmètre d'urbanisation de la Ville est de 48 585 personnes, soit un peu plus de 91 % de la population totale vivant à Saint-Hyacinthe. Ainsi, la densité brute moyenne du périmètre d'urbanisation s'élève à 14,9 personnes par hectare. (Source : Règlement 16-449 modifiant le Schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains, 2016)

(350-105 : AM: 2019-12-16; EV: 2020-01-31)

4.3 PROFIL DU CADRE BÂTI RÉSIDENTIEL

Le tableau suivant synthétise les données relatives au cadre bâti résidentiel de la nouvelle Ville de Saint-Hyacinthe.

Tableau 3 – Profil du cadre bâti résidentiel de Saint-Hyacinthe

MISES EN CHANTIER TOTALES															
2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Moyenne annuelle
151	124	200	181	168	179	195	123	157	129	129	91	86	71	55	136

Source : Données provenant du service de l'urbanisme de la Ville de Saint-Hyacinthe

TYPOLOGIE RÉSIDENTIELLE (2016)						
Maison individuelle non attenante	Maison jumelée	Maison en rangée	Appartement, duplex	Appartement, moins de 5 étages	Appartement, 5 étages et plus	Autres logements
8 895	1 480	605	2 215	11 900	135	250
34,9 %	5,8 %	2,4 %	8,7 %	46,7 %	0,5 %	1,0 %

PÉRIODE DE CONSTRUCTION				
Avant 1960	1961-1980	1981-1990	1991-2000	2001-2011
27,8%	34,2%	15,5%	10,1%	12,4%

TENURE DE LOGEMENTS (2016)	
Propriétaires	Locataires
12 965	12 520
50,8 %	49,1 %

QUALITÉ DE LOGEMENTS (2016)	
Logements ayant besoin de réparations majeures	
1 265	

CARACTÉRISTIQUES DU PÉRIMÈTRE D'URBANISATION	
Superficie de 30,34 kilomètres carrés	
48 585 résidents	
91,3 % de la population de la Ville résident à l'intérieur	
14,9 (Population par hectare)	

VALEUR MOYENNE DES LOGEMENTS	
254 336 \$	

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011 et recensement de 2016.

Les constats suivants en sont issus :

- Un nombre de mise en chantier en 2016 le moins élevé répertorié;
- Une forte majorité d'unifamiliales isolées et d'appartements de moins de 5 étages, donc peu de diversité dans l'offre;
- Un nombre de propriétaires et de locataires équivalent;
- Une valeur moyenne des logements possédés intéressante.

(350-105 : AM: 2019-12-16; EV: 2020-01-31)

4.4 LES MILIEUX DE VIE

MILIEU DE VIE

La notion de milieu de vie s'apparente à celle de quartier, regroupant un secteur résidentiel relativement homogène, desservi par une activité commerciale de proximité ainsi que par des équipements récréatifs et institutionnels locaux et ce, dans un contexte essentiellement urbain.

Cette notion fait référence au sentiment d'appartenance des résidents à leur milieu.

La Ville de Saint-Hyacinthe comporte divers milieux de vie, certains très anciens, d'autres plus récents ou en développement. Les autorités municipales ont à cœur l'accessibilité, l'environnement, l'aménagement, la sécurité et la desserte de ces milieux, éléments-clés qui façonnent la qualité de vie des résidents.

La Ville vise une offre en milieux de vie qui permette de répondre à une clientèle diversifiée. En ce sens, il importe que les quartiers résidentiels offrent un produit permettant une complémentarité au sein de la Ville. Afin d'évaluer l'offre, il s'avère d'abord primordial de caractériser chaque milieu de vie. Les pages suivantes présentent un bref portrait de chaque milieu de vie à l'intérieur de tableaux synthèses présentant les éléments les plus pertinents.

Le *plan 1 – Milieux de vie*, présenté à la page suivante, illustre la délimitation des milieux de vie de Saint-Hyacinthe.

Les milieux de vie de Saint-Hyacinthe peuvent être regroupés sous trois typologies : «centre-ville et milieux de vie en voie de redéveloppement», «milieux de vie urbains» et «milieux de vie villageois». Le tableau 4 présente les typologies et les différents milieux de vie qui s'y rattachent.

Tableau 4 – Typologies des milieux de vie

CENTRE-VILLE ET MILIEUX DE VIE EN VOIE DE REDÉVELOPPEMENT -LES VIEUX QUARTIERS-	
Centre-ville	Notre-Dame
Sacré-Cœur	La Providence
Saint-Joseph	
MILIEUX DE VIE URBAINS -LES QUARTIERS RÉCENTS-	
Saint-Sacrement	Bois-Joli
L'Assomption	Douville
MILIEUX DE VIE VILLAGEOIS -LES NOYAUX VILLAGEOIS-	
Saint-Thomas-d'Aquin	Sainte-Rosalie

Plan 1 – Milieux de vie



- MILIEU DE VIE
- ZONE AGRICOLE

OCTOBRE 2010



4.4.1 Centre-ville et milieux de vie en voie de redéveloppement



Sources :
 1. SDL
 2. à 6. Plania

Portrait. Le centre-ville et les milieux de vie en voie de redéveloppement correspondent aux milieux les plus anciens de Saint-Hyacinthe. De manière générale, ce secteur englobe le centre ancien de la Ville, les secteurs adjacents à l'ouest et au nord, ainsi que le territoire situé de l'autre côté de la rivière Yamaska, au sud du centre-ville. La trame urbaine y est majoritairement plus serrée qu'ailleurs et la densité y est plus élevée. Ces milieux sont caractérisés par un cadre bâti plus ancien que sur le restant du territoire et on y retrouve la presque totalité des projets de redéveloppement réalisés sur le territoire de Saint-Hyacinthe.

La desserte commerciale est assurée par le pôle régional du centre-ville combiné à la présence de trois artères commerciales de desserte locale : l'avenue Sainte-Anne, la rue Dessaulles et l'avenue Saint-Louis. Certains bâtiments industriels ponctuels sont en opération à l'intérieur de ces milieux de vie, mais la majorité des bâtiments industriels anciens ont été convertis, notamment à l'usage résidentiel. Notons aussi la forte présence de contraintes naturelles et anthropiques, autour et en plein cœur des milieux de vie : rivière Yamaska, plusieurs voies ferrées, parc industriel Camille-Mercure, zone agricole permanente, etc.

Le secteur bénéficie de la présence du centre-ville, noyau ancien de Saint-Hyacinthe. Celui-ci est caractérisé par une forte concentration de bâtiments patrimoniaux, du Marché-Centre et de nombreuses institutions, qui confèrent tous à ce secteur une ambiance unique. Le prolongement naturel du développement s'étant fait à l'époque le long de la rivière Yamaska, deux lanières patrimoniales s'étendent vers l'ouest et présentent une combinaison de résidences cossues patrimoniales et de bâtiments à caractère religieux de grande qualité.

Notons aussi que la majorité des institutions à caractère régional se trouvent dans ce secteur, et notamment, la présence d'un pôle institutionnel de grande importance dans le milieu de vie Sacré-Cœur composé du Centre hospitalier Honoré-Mercier et des équipements du terrain de l'Exposition agricole.

Milieus de vie. Cinq milieux de vie composent ce secteur : Centre-ville, Notre-Dame, Sacré-Cœur, Saint-Joseph et Saint-Sacrement. Le tableau suivant résume leurs principales caractéristiques.

Tableau 5 – Caractérisation du centre-ville et des milieux de vie en redéveloppement

MILIEUX DE VIE DU CENTRE-VILLE ET MILIEUX DE VIE EN REDÉVELOPPEMENT			
- LES VIEUX QUARTIERS -			
	Centre-Ville	Notre-Dame	Sacré-Coeur
Typologies résidentielles	Mixité	Mixité	Mixité
Desserte commerciale de proximité	Centre-ville de Saint-Hyacinthe	Rue Dessaulles et centre-ville de Saint-Hyacinthe	Secteur commercial Nord, avenue Sainte-Anne et centre-ville de Saint-Hyacinthe
Desserte en transport	Rue des Cascades, avenue Sainte-Anne, axe Laurier Ouest/Dessaulles/Laurier Est (route 116) et avenue Saint-Louis (route 137)	Axe Laurier Ouest / Dessaulles, avenue Choquette	Axe Laframboise / Sainte-Anne (route 137), boulevard Casavant Ouest, avenue Pratte et rue Girouard Ouest
Équipements institutionnels, communautaires et de santé	École primaire (1), équipements de santé (3) dont le pavillon Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, palais de justice, hôtel de ville, bureaux de la MRC et du CLD, Centre des arts Juliette-Lassonde, la sécurité publique, l'évêché, centre communautaire, etc.	École primaire (1) et pavillon du Centre de formation des Maskoutains, bibliothèque, centre communautaire. Aussi à proximité du Cégep de Saint-Hyacinthe, de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal et de l'Institut de technologie alimentaire (ITA)	École primaire (1), écoles secondaires, soit le Collège Saint-Maurice (privé) et l'École Fadette (publique), Centre hospitalier Honoré-Mercier, CLSC, CHSLD, point de services des Centres Jeunesses de la Montérégie, terrain de l'Exposition agricole et les équipements qu'on y retrouve, etc.
Parcs, équipements et réseaux récréatifs	Parcs (5), promenade Gérard-Côté, chalet des loisirs, équipements sportifs (tennis, piscine, soccer, terrains de jeux, patinoires), réseau cyclable local, présence de la rivière Yamaska	Parcs (4), terrasses en bordure de la Yamaska (2), équipements sportifs (piscine, patinoire sur la rivière, tennis, baseball, soccer, terrain de jeux), Centre nautique (kayak, pédalo, canot, chaloupe, ponton), réseau cyclable local, présence de la rivière Yamaska	Parcs (7), équipements sportifs (tennis, baseball, parc de planche à roulettes, basketball, soccer, terrains de jeux, piscines (2)), stade L.-P.-Gaucher, Pavillon de la Jeunesse, centre récréoaquatique, réseau cyclable local, présence de la rivière Yamaska et d'une rampe de mise à l'eau, début de la promenade Gérard-Côté, etc.
Sites d'intérêt esthétique, culturel ou patrimonial	La rivière Yamaska, la promenade Gérard-Côté, le Marché-Centre et le noyau ancien patrimonial, le parc Casimir-Dessaulles et les bâtiments qui l'encadrent, la cathédrale et l'évêché, la gare du Canadien National, Expression centre d'expositions, le Centre des arts Juliette-Lassonde, etc.	La rivière Yamaska, les terrasses Honoré-Mercier et Louis-Côté, le Jardin des anciens Maires, le Jardin Daniel A. Séguin, la lanrière patrimoniale de la rue Girouard Ouest, l'ensemble institutionnel Notre-Dame-du-Rosaire, l'ensemble conventuel du Précieux-Sang de Saint-Hyacinthe, etc.	La rivière Yamaska, la promenade Gérard-Côté, le terrain de l'Exposition agricole, certaines résidences patrimoniales le long de Girouard Ouest, etc.
Secteurs de développement ou de redéveloppement	---	Redéveloppement : Terrains à l'Ouest de l'avenue Choquette, au Sud de la voie ferrée	Redéveloppement : Bâtiments anciennement à vocation industrielle en attente de réaffectation sur la rue Morison

	MILIEUX DE VIE DU CENTRE-VILLE ET MILIEUX DE VIE EN REDÉVELOPPEMENT (suite)	
	- LES VIEUX QUARTIERS -	
	La Providence	Saint-Joseph
Typologies résidentielles	Unifamiliales isolées et multifamiliales	Unifamiliales et multifamiliales
Desserte commerciale de proximité	---	Avenue Saint-Louis (route 137)
Desserte en transport	Rue Saint-Pierre Ouest, avenue Bourdages Sud et pont Barsalou.	Avenue Saint-Louis (route 137), rue des Seigneurs (route 224), pont Bouchard et pont Morison
Équipements institutionnels, communautaires et de santé	École primaire (1), Centre de formation des Maskoutains, centre communautaire	Écoles primaires (2), Centre montérégien de réadaptation, centres communautaires (2), l'organisme Loisir et Sport Montérégie
Parcs, équipements et réseaux récréatifs	Parcs (3), stade C.-A.-Gauvin, piscine, tennis, soccer, baseball, terrain de jeux, tronçons de piste cyclable, présence de la rivière Yamaska	Parcs (6), boisé des Douze, piscine, soccer, terrains de jeux, tennis, baseball, tronçons de piste cyclable, présence de la rivière Yamaska
Sites d'intérêt esthétique, culturel ou patrimonial	La rivière Yamaska, la Métairie Saint-Joseph, la lanrière patrimoniale de la rue Saint-Pierre Ouest, l'église du Précieux-Sang de La Providence, etc.	La rivière Yamaska, le boisé des Douze, la Métairie Saint-Joseph, le parc des Enfants-de-la-Métairie, l'église Saint-Joseph
Secteurs de développement ou de redéveloppement	Développement : Les terrains vacants au sud de la rue Saint-Charles, entre les avenues Richelieu et Desgranges Redéveloppement : Le terrain avoisinant l'usine CCM	Développement : 1-Terrains situés à l'Est du milieu de vie, perpendiculaires à des Seigneurs Est. 2-Terrain à l'entrée du parc industriel Camille-Mercure 3-Terrains dans le triangle formé par la rue des Seigneurs Ouest, la voie ferrée et l'avenue de la Concorde Sud. Redéveloppement : Terrains situés près de l'intersection de l'avenue Concorde Sud et l'avenue Centrale

4.4.2 Milieux de vie urbains



Source : Plania

Portrait. Les milieux de vie urbains correspondent généralement à la première couronne, développée après le noyau central de la Ville. Ils représentent tous des quartiers de l'ancienne Ville de Saint-Hyacinthe et sont situés à une courte distance du centre-ville.

Majoritairement développés à partir des années 1950, ces milieux de vie présentent, à l'exception du milieu de vie Saint-Sacrement, un cadre bâti résidentiel de plus faible densité majoritairement composé de maisons unifamiliales isolées. Le milieu Saint-Sacrement, situé plus près du centre-ville et des milieux plus denses, présente quant à lui un cadre bâti qui ressemble plus à ces derniers. On remarque aussi qu'en raison du développement plus récent de ces milieux, le cadre bâti est généralement de meilleure qualité.

C'est aussi à l'intérieur des milieux de vie urbains que la majorité des projets de développement importants se produisent actuellement. Les milieux plus anciens adjacents au centre-ville étant complètement construits et plutôt voués à un redéveloppement et à une rénovation de son cadre bâti, les derniers espaces disponibles au développement résidentiel se trouvent à l'intérieur des milieux de vie urbains, notamment dans les secteurs de Bois-Joli et de Douville.

Les milieux de vie urbains sont aussi caractérisés par une très faible présence d'institutions publiques à caractère régional. Ils sont bien desservis en équipements à rayonnement local, mais dépendent du milieu de vie du centre-ville et des milieux de vie en voie de redéveloppement afin de répondre à leurs besoins en équipements de santé, récréatifs et culturels à caractère régional. Par contre, le positionnement à l'intérieur du milieu urbain de Saint-Hyacinthe des milieux de vie urbains permet aux résidents de profiter des services présents dans les secteurs voisins sans avoir à parcourir de longues distances.

Milieus de vie. Les quatre milieux de vie urbains sont : Saint-Sacrement, Bois-Joli, L'Assomption et Douville. Leurs caractéristiques figurent au tableau suivant. En raison de la grande superficie du milieu de vie de Douville, le tableau distingue les caractéristiques de la portion nord et de la portion sud.

Tableau 6 – Caractérisation des milieux de vie urbains

	MILIEUX DE VIE URBAINS - LES QUARTIERS RÉCENTS -		
	Saint-Sacrement	Bois-Joli	L'Assomption
Typologies résidentielles	Mixité	Unifamiliales isolées et multifamiliales	Unifamiliales isolées
Desserte commerciale de proximité	Secteur commercial Nord, centre-ville de Saint-Hyacinthe et avenue Sainte-Anne	Secteur commercial Nord et, dans le futur, le <i>Projet M</i>	Boulevard Laurier Est (route 116)
Desserte en transport	Boulevard Casavant Ouest, axe Laframboise/Sainte-Anne et avenue Choquette	Boulevard Casavant, avenue Pratte, rue Sacré-Cœur Est et rue Girouard Est	Boulevard Laurier Est (route 116) et la rue Yamaska
Équipements institutionnels, communautaires et de santé	École primaire (1), écoles secondaires St-Joseph (privée) et Casavant (publique), école spécialisée René-Saint-Pierre, la clinique d'urgence de Saint-Hyacinthe, centre communautaire et siège social de la Commission scolaire.	École primaire publique (1), école La Petite Académie du Boisé Inc., Séminaire de Saint-Hyacinthe, Collège Antoine-Girouard, polyvalente Hyacinthe Delorme, pavillon des Centres Jeunesse de la Montérégie, pavillon de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe.	École primaire (1), centre communautaire, jardin communautaire, poste Est de la Sûreté du Québec.
Parcs, équipements et réseaux récréatifs	Parcs (4), équipements sportifs (piscine, baseball, soccer), réseau cyclable local	Parcs (3), équipements sportifs (soccer, terrains de jeux), réseau cyclable local, présence de la rivière Yamaska, accès à la promenade Gérard-Côté.	Parcs (6), équipements sportifs (piscine, tennis, baseball, soccer), réseaux cyclables local et régional, présence de la rivière Yamaska
Sites d'intérêt esthétique, culturel ou patrimonial	Le manège militaire, l'Espace Maskoutain et l'Arc Maskoutain. Certains bâtiments résidentiels anciens présentent une signature architecturale patrimoniale intéressante.	Le Séminaire de Saint-Hyacinthe et la fabrique d'orgues Casavant, la rivière Yamaska.	La rivière Yamaska, parc de la Yamaska
Secteurs de développement ou de redéveloppement	---	Développement : 1-projet <i>Le cours François Cadoret</i> 2- Terrains situés entre l'avenue des Grandes Orgues et la rue Girouard Est	---
	MILIEUX DE VIE URBAINS (suite)		
	Douville	Douville – portion nord	Douville - portion sud
Typologies résidentielles	Mixité	Mixité	Unifamiliales isolées, jumelées et contiguës
Desserte commerciale de proximité	Boulevard Laurier Ouest (route 116)	Boulevard Laurier Ouest (route 116)	Boulevard Laurier Ouest (route 116)
Desserte en transport	Boulevard Laurier Ouest (route 116), boulevard Casavant Ouest, l'avenue de Castelnau, l'avenue de Dieppe, la rue Frontenac et le pont Douville..	Boulevard Laurier Ouest (route 116), boulevard Casavant Ouest, l'avenue de Castelnau et l'avenue de Dieppe.	Boulevard Laurier Ouest (route 116), l'avenue Castelnau, l'avenue de Dieppe, la rue Frontenac et le pont Douville.
Équipements institutionnels, communautaires et de santé	École primaire, centre communautaire et pavillon René-Lafleur, la Maison l'Alcôve	La Maison l'Alcôve, centre contre la dépendance (toxicomanie, jeu, alcoolisme). Aussi à proximité du Cégep de Saint-Hyacinthe, de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal et de l'Institut de technologie alimentaire (ITA).	École primaire (1), centre communautaire et pavillon René-Lafleur.
Parcs, équipements et réseaux récréatifs	Parcs (8), équipements sportifs, terrain de golf de Saint-Hyacinthe, réseau cyclable local et régional, rivière Yamaska.	Parcs (5), équipements sportifs (soccer, terrains de jeux, tennis), terrain de golf de Saint-Hyacinthe, réseau cyclable local.	Parcs (3), équipements sportifs (baseball, soccer, piscine, terrains de jeux), réseaux cyclables local et régional, présence de la rivière Yamaska.
Sites d'intérêt esthétique, culturel ou patrimonial	La rivière Yamaska, la Maison l'Alcôve, son terrain, le boisé de la Survivance.	La Maison l'Alcôve, son terrain et le boisé de la Survivance.	La rivière Yamaska.
Secteurs de développement ou de redéveloppement	Développement : la portion nord jusqu'au boulevard Casavant Ouest.	Développement : le centre et la partie Ouest de la portion nord du milieu de vie, jusqu'au boulevard Casavant Ouest. Comprend, entre autres, les projets Havre des Dominicains, <i>Jardins Castelnau et Les Castels du Havre</i> .	Développement : suite à l'ouverture du boulevard Casavant, entre le boulevard Laurier Ouest et la rue Frontenac. Comprend les projets Place Frontenac et Meublanc.

4.4.3 Milieux de vie villageois



Source : Plania

Portrait. Les milieux de vie villageois correspondent aux anciens noyaux villageois fusionnés à la Ville de Saint-Hyacinthe. On y retrouve donc les portions de territoire incluses à l'intérieur du périmètre urbain de l'ancien village de Sainte-Rosalie et de l'ancienne municipalité de Saint-Thomas-d'Aquin. La première correspond, depuis la fusion, à l'extrémité est du développement urbain de Saint-Hyacinthe. Saint-Thomas-d'Aquin, de son côté, présente un milieu de vie entièrement enclavé par le territoire agricole permanent au nord-ouest du milieu urbain.

Ces deux milieux de vie étant avant la fusion des entités relativement indépendantes de la Ville de Saint-Hyacinthe, leur développement s'est réalisé autour d'un noyau villageois. En plein cœur de ce noyau se trouvent, dans les deux cas, des ensembles de bâtiments institutionnels et religieux. Le développement résidentiel s'est fait autour de ces éléments et le long des voies de circulation, remplaçant l'agriculture sur certains lots. Ceci explique certains prolongements isolés du milieu urbain en plein milieu agricole.

Les milieux de vie villageois ne bénéficient d'aucune véritable artère commerciale. Quelques commerces sont toutefois implantés de façon ponctuelle le long des principaux axes routiers, mais la majorité des besoins commerciaux courants doivent être comblés à l'extérieur du milieu de vie.

Milieus de vie. Les milieux de vie villageois représentent les noyaux de deux anciennes entités municipales, maintenant fusionnées à Saint-Hyacinthe : Saint-Thomas-d'Aquin et Sainte-Rosalie. Le tableau suivant résume leurs principales caractéristiques.

Tableau 7 – Caractérisation des milieux de vie villageois

	MILIEUX DE VIE VILLAGEOIS - LES NOYAUX VILLAGEOIS -	
	Saint-Thomas-d'Aquin	Sainte-Rosalie
Typologies résidentielles	Unifamiliales isolées, multifamiliales et maisons mobiles	Unifamiliales isolées
Desserte commerciale de proximité	---	---
Desserte en transport	Boulevard Laframboise (route 137) et avenue Pinard	Boulevard Laurier Est (route 116) et rue des Seigneurs Est (route 224)
Équipements institutionnels, communautaires et de santé	École primaire (1), clinique, centre communautaire	École primaire (1), centre communautaire, pavillon Gérard-Côté, bibliothèque, caserne de pompiers.
Parcs, équipements et réseaux récréatifs	Parc (1), équipements sportifs (terrains de jeux), tronçon de réseau cyclable local et réseau cyclable régional	Parcs (4), équipements sportifs (piscine, un parc de planche à roulettes, baseball, soccer, aires de jeux), réseaux cyclables local et régional
Sites d'intérêt esthétique, culturel ou patrimonial	---	Bâtiments patrimoniaux au cœur du noyau villageois et l'église Sainte-Rosalie
Secteurs de développement ou de redéveloppement	---	Développement : l'extrémité Est du milieu de vie

4.5 LES SECTEURS À VOCATION ÉCONOMIQUE

Synonymes de pôles d'activités et d'emplois, les secteurs à vocation économique se scindent en quatre catégories : ceux reliés à l'**activité commerciale**, ceux reliés à l'**activité industrielle**, ceux reliés à l'**activité récréotouristique** et ceux reliés à l'**activité institutionnelle**.

Supports de l'économie locale, leur implantation est étroitement liée aux **réseaux de circulation** et structure l'organisation du transport collectif. Facteurs déterminants de la qualité de vie, ils contribuent également à positionner le territoire sur l'échiquier régional et provincial. L'identification et la caractérisation des secteurs à vocation économique contribuent ainsi à discerner l'impact des différents pôles sur le dynamisme et la structuration de la Ville.

Le plan intitulé *plan 2 – Secteurs à vocation économique* présenté à la page suivante, illustre la délimitation des secteurs à vocation économique de Saint-Hyacinthe.

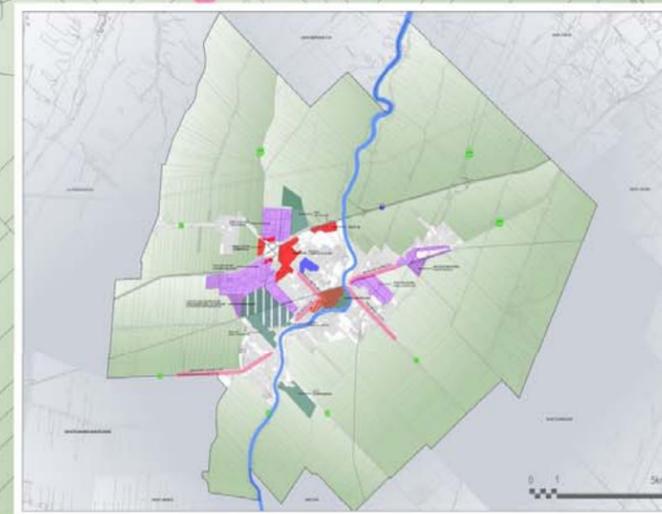
Plan 2 – Secteurs à vocation économique



- CITÉ DE LA BIOTECHNOLOGIE
- PARC/SECTEUR INDUSTRIEL
- CENTRE-VILLE
- COMMERCE RÉGIONAL
- COMMERCE LOCAL
- PÔLE INSTITUTIONNEL RÉGIONAL
- SECTEUR RÉCRÉOTOURISTIQUE
- ZONE AGRICOLE

PLAN D'URBANISME

OCTOBRE 2010



SECTEURS À VOCATION ÉCONOMIQUE

2

plania

4.5.1 Le centre-ville



Le centre-ville de Saint-Hyacinthe est globalement délimité par le chemin de fer du Canadien National au nord, par la rivière Yamaska à l'est et au sud et par l'avenue Bourdages à l'ouest. Dans son ensemble, il est caractérisé par une trame de rue serrée, des îlots et des lots plus petits, ainsi que par une densité plus élevée qu'ailleurs sur le territoire.



Le secteur accueille une **mixité de fonctions urbaines**. Tout d'abord, c'est dans le centre-ville que sont situés plusieurs des sièges sociaux et des espaces à bureaux présents dans la Ville. Par le fait même, il constitue le cœur économique et administratif traditionnel de Saint-Hyacinthe. Par ailleurs, la fonction institutionnelle et publique y est très marquée : hôtel de ville, bureaux régionaux provincial et fédéral, palais de justice, évêché, bureaux de la MRC des Maskoutains et du CLD les Maskoutains, centre d'expositions Expression, Centre des arts Juliette-Lassonde, etc.



La **mixité commerciale** permet d'offrir une diversité de produits et services (marché, restaurants, bars, boutiques spécialisées, services personnels et professionnels). Bien que l'activité commerciale et de services soit répartie dans l'ensemble du secteur, elle se retrouve de façon plus marquée autour du **Marché-Centre** et sur la **rue des Cascades**. Les **bureaux de professionnels** se concentrent majoritairement à proximité du parc Casimir-Dessaulles et de la rue Girouard Ouest.



Source : Plania

Le centre-ville bénéficie aussi de la présence de la **promenade Gérard-Côté** qui a été aménagée en bordure de la rivière Yamaska. Celle-ci offre des **panoramas exceptionnels** sur la rivière, sur le barrage, sur le pont Barsalou ainsi que sur une bonne partie du centre-ville.

4.5.2 Les pôles commerciaux régionaux



Source : Robert Gosselin

Les deux pôles commerciaux régionaux établis de Saint-Hyacinthe s'articulent autour de l'intersection du boulevard Laframboise et de l'autoroute Jean-Lesage, profitant de la grande visibilité offerte par cette dernière et du rôle de relais autoroutier qu'offre la présence de la sortie 130.

Le **Méga-Centre commercial**, implanté au nord-ouest de l'intersection, propose des commerces réfléchis et semi-réfléchis de moyennes, grandes et très grandes superficies. On y retrouve, entre autres, un *Wal-Mart*, un *Canadian Tire*, un *Bureau en Gros*, un *Yellow* et des chaînes de restauration rapide.



Source : Plania

Au sud de l'autoroute Jean-Lesage se déploie le **Secteur commercial Nord**. Ce pôle commercial propose une diversité de commerces et services, les *Galerias St-Hyacinthe*, des bureaux, des hôtels et un important centre des congrès. Certains des **bureaux** les plus importants qui sont présents dans ce pôle sont la *Financière agricole*, le Centre local d'emploi, l'*Industrielle Alliance*, le *Groupe financier RBC*, la *Financière Banque Nationale*, *Valeurs mobilières Desjardins* et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Au niveau commercial, on retrouve une vaste gamme de restaurants, de nombreux concessionnaires automobiles, un cinéma de 8 salles, plusieurs épiceries (*IGA Extra*, *Maxi*, *Loblaws*), un *Zellers*, un *Rona*, ainsi que de nombreux commerces de détail de petites, moyennes et grandes superficies répartis sur l'ensemble du secteur. Aussi présents dans ce pôle commercial sont les hôtels *Le Dauphin* et *des Seigneurs*, ainsi que le **Centre des Congrès de Saint-Hyacinthe** qui attire à chaque année des dizaines de milliers de visiteurs.

Un nouveau pôle commercial régional a commencé son développement en 2009 du côté sud de l'autoroute Jean-Lesage, à proximité de la sortie 133. Sur un terrain d'une superficie de trois millions de pieds carrés en vitrine de l'autoroute, le **Projet M** comporte une première phase de 150 000 pieds carrés proposant notamment un hôtel *Holiday Inn Express*, des boutiques, des restaurants et une station-service. Destiné aux Maskoutains, mais aussi à une clientèle régionale et de passage, ce nouveau pôle commercial de type « Lifestyle », lorsque complété, proposera en plus de l'activité commerciale, de 500 à 1000 unités résidentielles et des activités de loisirs.

4.5.3 Artères de commerces et services



Source : Plania

Les artères commerciales sont structurées en deux axes importants, soit celui de la route 116 et celui de la route 137. L'axe de la route 116 traverse la Ville d'est en ouest et comprend les boulevards **Laurier Est** (entre Saint-Louis et Guy), **Laurier Ouest** (entre l'aéroport et Castelnau) et la rue **Dessaulles** (entre des Vétérinaires et Bourdages Nord). L'axe de la route 137 qui traverse la Ville du nord au sud est composé de l'avenue **Sainte-Anne** (entre Laframboise et la voie ferrée) et de l'avenue **Saint-Louis**.

Ces axes accueillent majoritairement des **commerces de desserte locale** répondant aux **besoins courants**, implantés de façon isolée ou jumelée, de petite et moyenne superficie. À l'image de nombreux axes commerciaux de type « boulevard », **divers produits et services** y sont offerts, autant par des bannières commerciales reconnues que par des commerçants indépendants. La présence d'une mixité avec l'usage résidentiel et la présence de certaines institutions publiques caractérisent aussi toutes ces artères commerciales.

4.5.4 Les parcs et secteurs industriels



Source : Robert Gosselin

Trois parcs industriels et un secteur industriel sont implantés sur le territoire maskoutain : le parc **Théo-Phénix**, le parc **Olivier-Chalifoux**, le parc **Camille-Mercure** et le secteur industriel de **Sainte-Rosalie**. Ces secteurs regroupent une diversité d'entreprises œuvrant dans des secteurs d'activités tels que l'agroalimentaire, la construction, la fabrication de meubles, l'industrie du textile, l'impression et le transport. Ces **activités industrielles** génèrent des **impacts variables** (faibles à lourds) sur les milieux de vie et les espaces naturels adjacents.

Le tableau suivant illustre la caractérisation des trois parcs industriels et du secteur industriel de Sainte-Rosalie en ce qui a trait à la superficie occupée, au nombre d'entreprises, au nombre d'emplois, aux principaux secteurs d'activités et présente certaines entreprises qu'on y retrouve.

Tableau 8 – Caractérisation des parcs et du secteur industriels

		Parc industriel Olivier-Chalifoux	Parc industriel Théo-Phénix	Parc industriel Camille-Mercure	Secteur industriel de Sainte-Rosalie
Localisation		Au Sud de l'autoroute Jean-Lesage, à l'Ouest du milieu urbain	Au Nord-Est de l'intersection de l'autoroute Jean-Lesage et du boulevard Laframboise	Au bout de la rue Brouillette, entre les 2 voies ferrées	Autour du boulevard Laurier Est, entre l'avenue Brabant et la rue des Seigneurs Est
Superficie		2 632 000 m ² + de 28,3 millions de pi ²	1 320 000 m ² + de 14,2 millions de pi ²	453 751 m ² 5 millions de pi ²	n/d
Entreprises*	2003	82	37	10	n/d
	2013	67	44	7	n/d
Emplois*	2003	3849	1053	378	n/d
	2013	3505	1648	325	n/d
Principaux secteurs d'activités		1- Agroalimentaire 2- Meubles 3- Imprimerie 4- Textile	1- Agroalimentaire 2- Activités liées à la construction 3- Produits métalliques	1- Textile 2- Agroalimentaire	1- Agroalimentaire 2- Transport
Exemples d'entreprises présentes		<ul style="list-style-type: none"> Centre de recherche agroalimentaire du Canada (CRDA) Transport Goyette UPA Barry Callebaut Canada Inc. Nutri-CÉuf Hydro-Québec Parmalat Transcontinen-tal Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Pavages Maska Inc. Bétons préfabriqués Sym Tech Inc. Aliments Maple Leaf Inc. Yves Guertin Inc. GANECA Transport Inc. Emballages Maska Inc. Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine Lagacé Transport Inc. BM R Bertrand Mathieu Ltée Perfecta Plywood Transport C. Joyal Service du Génie et travaux publics de la Ville de Saint-Hyacinthe Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> La meunerie Co-op Olymel Syn-Agri Marobi Camille Fontaine et fils Inc. Etc.

Sources : Selon les données du répertoire des parcs industriels de Québec municipal et du Centre local de développement (consultées en mai 2010)

* **Source** : Règlement 16-449 modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains. En 2003, le parc Olivier-Chalifoux comptait plusieurs entreprises qui sont maintenant dans les limites du parc de la Cité de la biotechnologie. Cette modification au niveau des parcs est la raison pour laquelle le nombre d'emplois et d'entreprises a diminué dans le parc Olivier-Chalifoux entre 2003 et 2013.

Les parcs industriels de la Ville de Saint-Hyacinthe ont connu une croissance raisonnable depuis 1997. Selon les données du règlement 16-449 modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains, les parcs industriels Olivier-Chalifoux et Théo-Phénix ont eu une croissance plus grande entre 2003 et 2013 tandis que le parc Camille-Mercure a crû entre 1997 et 2002.

D'ailleurs, la moyenne de croissance annuelle entre 1997 et 2013 est deux fois plus élevée pour les parcs Olivier-Chalifoux et Théo-Phénix que pour le parc industriel Camille-Mercure. Cela étant expliqué par l'occupation totale des superficies à potentiel de développement dans ce secteur. Le tableau 8.1 suivant montre les espaces développés selon les périodes, et ce, pour chacun des parcs industriels.

Tableau 8.1 – Évolution et occupation du sol pour les parcs industriels

Nom	Périodes (années)	Occupation de l'espace (ha)	Moyenne annuelle (ha / année)
Olivier-Chalifoux	1997 à 2002	8,9	2,28
	2003 à 2013	25,28	
Théo-Phénix	1997 à 2002	15,47	2,92
	2003 à 2013	28,39	
Camille-Mercure	1997 à 2002	15,47	1,03
	2003 à 2013	0	

Source : Règlement 16-449 modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains.

(350-105 : AM: 2019-12-16; EV: 2020-01-31)



Sources :
1. Robert Gosselin
2. Plania
3. Robert Gosselin

4.5.5 La Cité de la biotechnologie

Parc industriel de haute technologie dédié uniquement au créneau des **biotechnologies alimentaires, vétérinaires et environnementales**, la Cité de la biotechnologie est composée d'institutions d'enseignement, de laboratoires et d'entreprises de recherche. Implantée au sud du parc industriel Olivier-Chalifoux, sur des terrains totalisant près de 10 millions de pieds carrés, la Cité représente le premier parc technologique exclusivement consacré au secteur du bioalimentaire en Amérique du Nord.

Les **institutions d'enseignement affiliées** à la Cité de la biotechnologie sont la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal (FMV), l'Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe (ITA) et le Cégep de Saint-Hyacinthe.

Le Centre de développement des biotechnologies (CDB), destiné aux entreprises accréditées auprès d'Investissement Québec, permet l'implantation d'entreprises en démarrage ou de filiales d'entreprises existantes basées sur des projets novateurs en biotechnologie et représente un des avantages proposés par la Cité pour soutenir le développement et l'investissement.

En plus des institutions d'enseignement et des installations permettant le soutien au démarrage d'entreprises biotechnologiques, la Cité mise sur des entreprises privées qui profitent grandement de la synergie qui découle d'un tel rassemblement de représentants œuvrant tous à faire la promotion du créneau des biotechnologies.

La Cité de la biotechnologie a connu une croissance moyenne de développement de 1,13 hectare par année entre 1997 et 2013. Malgré cette moyenne, il est important de considérer que la croissance du secteur a doublé entre 2003 et 2013 par rapport à la période 1997 à 2002. Le tableau 8.2 suivant montre les données précises à cet effet.

Tableau 8.2 – Évolution et occupation du sol pour les parcs industriels

Nom	Périodes (années)	Occupation de l'espace (ha)	Moyenne annuelle (ha / année)
Cité de la biotechnologie	1997 à 2002	5,56	1,13
	2003 à 2013	11,38	

Source : Règlement 16-449 modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains.

(350-105 : AM: 2019-12-16; EV: 2020-01-31)



Sources
1. Plania
2. Patrick Deslandes
3. SDL



Sources :
1. Robert Gosselin
2. Plania

4.5.6 Les activités récréotouristiques

Les activités récréotouristiques jouent également un rôle important dans l'économie maskoutaine. Contribuant à attirer des visiteurs à Saint-Hyacinthe, les éléments récréotouristiques génèrent un **achalandage bénéfique** pour les commerces de la Ville.

Le centre-ville, le pôle du Centre des congrès, le Jardin Daniel A. Séguin, le parc Les Salines et les deux terrains de golf (La Providence et Saint-Hyacinthe) sont les éléments récréotouristiques les plus importants et reconnus du territoire maskoutain. Les visiteurs qu'ils attirent doivent inévitablement parcourir la Ville afin d'accéder à ces sites, ce qui offre donc une **visibilité** intéressante, des possibilités de rétention des visiteurs ainsi qu'une occasion de faire la promotion de la qualité de vie et du dynamisme de Saint-Hyacinthe.

4.5.7 Le pôle institutionnel régional

Le pôle institutionnel régional est composé du Centre hospitalier Honoré-Mercier et des services de santé attenants (CLSC, Centre de prélèvements), du terrain de l'Exposition agricole et des équipements qu'on y retrouve : le stade L.-P.-Gaucher, le centre récréoaquatique, le Pavillon de la jeunesse, le centre communautaire, les équipements sportifs, la Maison des jeunes, la piscine Laurier, le Pavillon des Pionniers et le Centre *BMO*.

Ces équipements desservent la population locale et régionale lors de la tenue annuelle de l'**Exposition agricole de Saint-Hyacinthe**, ce sont des visiteurs de toute la province qui envahissent le site.



Source : Plania

4.5.8 Les activités agricoles

La croissance économique de Saint-Hyacinthe est fortement liée au secteur agricole. D'ailleurs, la grande région de Saint-Hyacinthe, en raison de la qualité des terres et du dynamisme des entreprises agricoles qui y sont implantées depuis 250 ans, génère 20 % des revenus agricoles de la province. L'activité agricole représente donc un acteur important de l'économie maskoutaine, notamment en raison du fort développement du créneau de l'agroalimentaire au cours des dernières années.

Caractérisée par une zone agricole permanente de plus de 19 000 hectares, Saint-Hyacinthe représente un **acteur de premier plan** au niveau de l'agriculture québécoise. La région compte à elle seule 1400 fermes, dont près de 200 à Saint-Hyacinthe, de culture et d'élevage, principalement dédiées aux grandes cultures (maïs, soya et céréales) et à la production laitière, porcine, bovine et avicole.

Le dynamisme économique maskoutain repose donc en partie sur le secteur agricole. Le développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire et la synergie existante avec l'activité industrielle en place contribuent donc grandement à l'activité économique de Saint-Hyacinthe.

4.5.9 Les activités manufacturières

La Ville de Saint-Hyacinthe possède un bassin d'industries manufacturières important. Selon les données du règlement 16-449 modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains, la Ville détiendrait 63,1 % de ces types d'entreprises à l'échelle de la MRC, soit un nombre de 241 entreprises.

Sur l'ensemble du territoire de la MRC, ce sont 13 414 emplois manufacturiers qui sont en place. La part de la Ville de Saint-Hyacinthe représente 71,75 % des emplois, soit 9 624 emplois. Par contre, la variation du nombre d'emplois manufacturiers à Saint-Hyacinthe a connu une variation négative de 9 % entre 2002 et 2012, soit une perte de 951 emplois pour cette même période.

(350-105 : AM: 2019-12-16; EV: 2020-01-31)

4.6 LES COMPOSANTES IDENTITAIRES ET STRUCTURANTES

4.6.1 Les composantes identitaires

La spécificité de la Ville de Saint-Hyacinthe repose sur la superposition de deux trames, tant spatiales qu'historiques (la trame naturelle et la trame patrimoniale), ainsi que sur des éléments identitaires qui contribuent à lui offrir un rayonnement régional et provincial.



T*rame naturelle.* Le cadre naturel de la Ville de Saint-Hyacinthe est structuré par la **rivière Yamaska**. Ce plan d'eau représente un élément identitaire majeur, auquel s'ajoutent des espaces d'intérêt écologique tels que les habitats fauniques, des espaces boisés, des milieux humides, un vaste territoire agricole, un bassin de terres organiques de 321 hectares (**bassin Saint-Pie/Saint-Dominique**), des grands parcs urbains (**Les Salines** et **boisé des Douze**) ainsi qu'un secteur naturel d'intérêt (**crête Saint-Dominique**). Ces éléments, en plus d'être des composantes importantes de l'environnement naturel de Saint-Hyacinthe, possèdent également une valeur esthétique significative et certains d'entre eux sont fortement appropriés par la population qui contribue à leur protection et mise en valeur.



T*rame patrimoniale.* Le **vieux Saint-Hyacinthe** représente le berceau de développement de la Ville. Implanté en bordure de la rivière Yamaska, le centre-ville traditionnel propose une concentration de bâtiments anciens présentant une richesse architecturale remarquable. Le **Marché-Centre**, en opération depuis 1830, noyau de l'activité commerciale et sociale de la Ville de Saint-Hyacinthe contribue encore aujourd'hui à l'animation du milieu. L'intégration au centre-ville d'éléments plus récents, tel que le Centre des arts Juliette-Lassonde, tout en conservant le caractère patrimonial des lieux, a permis de raviver son dynamisme. La mixité de fonctions, la présence de la promenade Gérard-Côté en bordure de la rivière, le parc Casimir-Dessaulles, les hôtels anciens et les résidences patrimoniales contribuent tous à faire du centre-ville un élément unique à Saint-Hyacinthe.



Prolongements du centre ancien de Saint-Hyacinthe, les rues **Girouard Ouest** et **Saint-Pierre Ouest**, de part et d'autre de la rivière Yamaska, présentent des alignements de résidences patrimoniales, d'institutions religieuses et de terrasses offrant des percées visuelles sur la rivière. Notons aussi la présence à l'extrémité ouest de la rue Girouard de la **Porte des anciens Maires**, composante identitaire maskoutaine reconnue à l'échelle de la province.



Dans le même sens, le **noyau villageois de Sainte-Rosalie**, l'**Arc Maskoutain** et le **terrain de l'Exposition agricole** représentent tous des éléments importants de la trame patrimoniale de Saint-Hyacinthe chacun à leur façon.



Sources :

1. SDL
2. Robert Gosselin
3. Plania
4. Patrick Deslandes
5. Plania

Le **noyau villageois ancien** est composé d'une concentration de maisons anciennes présentant des caractéristiques architecturales remarquables et articulées autour de l'ensemble institutionnel de Sainte-Rosalie, site regroupant de nombreuses constructions et éléments à caractère religieux reconnus.



De leur côté, l'**Arc Maskoutain** et le terrain de l'Exposition agricole sont des éléments plus récents de la trame patrimoniale. L'arc trône dans l'**Espace Maskoutain**, parc aménagé en bordure de l'axe principal menant au centre-ville et fait parti du quotidien des maskoutains. Il représente un élément visuel très fort.



Le **terrain de l'Exposition agricole** quant à lui représente le site où se tient la très populaire Exposition agricole de Saint-Hyacinthe depuis plus de **170 ans**. On y retrouve une multitude d'équipements importants et il représente un élément important du dynamisme de la Ville.

Éléments identitaires. Ils contribuent au rayonnement de la Ville au-delà de ses limites et jouent un rôle unique dans la dynamique maskoutaine. Éléments ponctuels, pôles à créneau particulier et entreprises fortement ancrées dans le milieu, ces composantes identitaires offrent une visibilité importante à la Ville Saint-Hyacinthe.



Le **pôle des congrès** fait parti de ces éléments identitaires à Saint-Hyacinthe. La tour de l'hôtel lié au centre des congrès revêt un caractère emblématique puisqu'elle est la première chose discernable de Saint-Hyacinthe pour toute personne circulant sur l'autoroute Jean-Lesage. Ce pôle représente le plus important complexe hôtelier et de centre des congrès régional au Québec. Il est donc une vitrine importante pour la Ville de Saint-Hyacinthe, non seulement pour sa visibilité le long de l'autoroute, mais aussi en raison des nombreux événements importants qui y ont lieu.



L'**Espace Maskoutain** est un parc thématique situé à l'entrée nord de la Ville. Il comprend l'**Arc Maskoutain**, réalisé par le sculpteur Jacek Jarnuskiewicz, structure de 18 mètres ancré à 12 stèles de béton coiffées de sculptures représentant diverses activités de la communauté maskoutaine. Aussi implanté sur le site est le bureau du tourisme régional, ce qui confère à ce parc une visibilité importante et permet la sensibilisation de la population en ce qui a trait à la culture et l'histoire locale commémorées par cet espace.

Sources :
 1. François Larivière
 2. Plania
 3. Robert Gosselin
 4. Plania



La *Mutuelle du Commerce contre l'Incendie*, fut fondée en 1907 à Saint-Hyacinthe par Théophile-Alexis St-Germain. Suite à de multiples acquisitions et fusions elle se joint aux rangs du Groupe *ING* en 1989. Aujourd'hui le plus important assureur de dommages au pays, *Intact* (anciennement *ING*) a récemment confirmé son attachement aux Maskoutains en inaugurant un agrandissement du siège social québécois à Saint-Hyacinthe, au coût de 15 millions. *Intact* emploie aujourd'hui plus de 1200 personnes à Saint-Hyacinthe et représente un des citoyens corporatifs les plus importants de la Ville. La présence de son complexe au centre-ville fait d'*Intact* un élément important de la dynamique maskoutaine.



La **Cité de la biotechnologie agroalimentaire, vétérinaire et agroenvironnementale** est composée d'entreprises et d'institutions œuvrant dans le domaine de la biotechnologie. On y retrouve notamment la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal (FMV), le Cégep de Saint-Hyacinthe, l'Institut de recherche et de développement en agroalimentaire (IRDA), l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA), le Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ), ainsi qu'un nombre intéressant d'entreprises privées bien établies et émergentes. Le créneau unique dans lequel la Cité œuvre et l'importance des acteurs qui la composent offrent une visibilité mondiale à cette entité maskoutaine.



Parc floral à vocation pédagogique et touristique, le **Jardin Daniel A. Séguin** est le jardin-école réalisé par des étudiants de l'Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe et des paysagistes professionnels. Le parc propose 16 jardins thématiques et le Jardin des « Exceptionnelles » qui présente les nouveaux produits horticoles aux visiteurs afin d'évaluer leur potentiel de mise en marché. Plusieurs autres activités y sont tenues : vente de végétaux, spectacles musicaux, foire d'antiquités, visites de nuits sous les flambeaux, mariages, anniversaires, etc.



La **piscine Laurier**, implantée à l'extrémité sud du terrain de l'Exposition agricole, est une piscine ronde de 75 mètres de diamètre et présentant une profondeur variant de 15 centimètres à 2,4 mètres. Inaugurée en 1930, elle était à cette époque une des plus grandes au Canada et représente aujourd'hui une des dernières piscines de ce type encore en opération.

La trame naturelle, la trame patrimoniale et les éléments identitaires sont illustrées sur le *plan 3 – Composantes identitaires*, présenté à la page suivante.

Sources :
 1. Patrick Deslandes
 2. Plania
 3. Plania
 4. Robert Gosselin
 5. SDL

Plan 3 – Composantes identitaires



- TRAME NATURELLE
- 1** RIVIÈRE YAMASKA
- 2** PARC LES SALINES
- 3** BOISÉ DES DOUZE
- 4** BASSIN DES TERRES ORGANIQUES SAINT-PIE / SAINT-DOMINIQUE ET CRÊTE SAINT-DOMINIQUE
- TRAME PATRIMONIALE
- A** CENTRE-VILLE (MARCHÉ, ANCIENS HÔTELS, RUE DES CASCADES, PARC DES SAULES, COTÉGIARD, PROMENADE GÉRARD-CÔTÉ, FESTIVAL RETRO)
- B** AXE PATRIMONIAL RUE GIROUARD OUEST ET PORTE DES ANCIENS MAIRES
- C** AXE PATRIMONIAL RUE SAINT-PIERRE OUEST
- D** TERRAIN DE L'EXPOSITION AGRICOLE
- E** ARC MASKOUTAIN
- F** NOYAU VILLAGÉIS
- ÉLÉMENTS IDENTITAIRES
- 1** PÔLE DES CONGRÈS
- 2** ESPACE MASKOUTAIN
- 3** INTACT
- 4** CAMPUS AGROALIMENTAIRE
- 5** JARDIN DANIEL-A.-SÉGUIN
- 6** PISCINE LAURIER
- ZONE AGRICOLE

PLAN D'URBANISME

OCTOBRE 2010

COMPOSANTES IDENTITAIRES

4.6.2 Les composantes structurantes

L'organisation du territoire maskoutain s'articule principalement autour des éléments suivants :

Réseaux de transport. Le réseau de transport est composé du réseau routier, du réseau de transport collectif, du transport adapté, du réseau ferroviaire et des corridors de transport d'énergie qui structurent l'ensemble du territoire de la Ville.



- **Routier :** Le territoire de Saint-Hyacinthe bénéficie d'une desserte routière hiérarchisée, formée de différents types d'axe routier : l'autoroute, les routes nationales, les routes régionales et les collectrices. L'autoroute Jean-Lesage traverse le territoire dans l'axe est-ouest et effectue le lien avec les agglomérations de Montréal et de Québec. Le réseau autoroutier est appuyé par les routes nationales 116, 137 et 224, ainsi que par la route régionale 235. La rue Frontenac (route 231), l'axe de la rue des Seigneurs et du 3^e rang (route 224), le chemin du Rapide-Plat Sud et l'axe des rues Yamaska / Lesage / de l'Église sont les principales collectrices qui desservent le territoire. Par ailleurs, cinq ponts enjambant la rivière Yamaska se déploient sur le territoire : le pont de l'autoroute Jean-Lesage, les ponts Barsalou, Morison et Bouchard, qui relient le centre-ville aux milieux de vie au sud de la Yamaska et le pont Douville qui traverse la rivière dans l'axe de l'avenue Castelnau et du chemin du Grand rang Saint-François.



- **Transport collectif :** Le CITVR offre une couverture régionale de transport en commun et permet l'accès au centre-ville de Montréal, à la station de métro Longueuil/Université de Sherbrooke, au terminus d'autobus de la RTL et aux gares de train de banlieue de Saint-Hilaire et de McMasterville (autobus 200 et 300). De son côté, le Service de transport urbain de Saint-Hyacinthe offre une couverture locale de transport collectif au moyen de cinq circuits (Bleu, Vert, Orange, Rouge, Brun) et permet aux Maskoutains de se déplacer sur l'ensemble du territoire urbain. Notons aussi l'offre d'une desserte interurbaine assurée par le *Groupe Bourgeois* qui relie les villes de Montréal, Saint-Hyacinthe, Drummondville, Victoriaville, Plessisville, Disraëli et Thetford-Mines, ainsi que le *Groupe Orléan Express* qui offre également une desserte interurbaine entre Montréal et Québec.

Un seul stationnement incitatif est présent sur le territoire, soit à l'intersection de la route 116 (boulevard Laurier Ouest) et de la rue Dieppe. Ce stationnement compte environ 300 places et est offert aux usages des transports en commun, soit pour le circuit 25 ou 200. La carte 3.7.2.1.4-A figurant au schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains représente la desserte du transport en commun à Saint-Hyacinthe. (350-105 : AM: 2019-12-16; EV: 2020-01-31)

- **Transport adapté :** Le territoire de la Ville de Saint-Hyacinthe est desservi par un service de transport collectif adapté porte-à-porte offert spécifiquement aux personnes ayant des



Source : Plania



Source : Plania

limitations reconnues et dispensé par la MRC des Maskoutains.

- **Ferroviaire** : La Ville de Saint-Hyacinthe bénéficie d'une excellente desserte ferroviaire. Le territoire est traversé dans un axe est-ouest par la voie ferrée du *Canadien National* et dans un axe nord-sud par la voie ferrée de la compagnie *The Montreal, Maine and Atlantic Railway* (chemin de fer St-Laurent et Atlantique). La première dessert Montréal et Québec via Saint-Hyacinthe, ainsi que l'est du Canada. Elle se divise à l'est de la rue des Seigneurs et la branche *Saint-Laurent et Atlantique (Québec) Inc.* dessert le nord-est américain en transitant par les villes de Richmond, Windsor et Sherbrooke. La deuxième dessert le secteur de Sainte-Rosalie et se dirige vers la ville de Saint-Pie, la municipalité de Farnham et les villes de Saint-Jean-sur-Richelieu et Sherbrooke. Notons la présence de plusieurs antennes ferroviaires qui desservent les parcs industriels de la Ville, dont une qui traverse l'autoroute Jean-Lesage vers le parc Théo-Phénix, et d'une cour de triage derrière la gare située en bordure du centre-ville. Majoritairement utilisé pour le transport de marchandises, le réseau ferroviaire desservant Saint-Hyacinthe permet aussi à la compagnie *Via Rail* d'assurer le transport des personnes par l'utilisation de la ligne du *Canadien National*.

- **Aérien** : L'aéroport commercial de Saint-Hyacinthe est implanté à l'ouest du milieu urbanisé, en bordure à la route 116. En opération depuis 1963, le site de Saint-Hyacinthe est implanté dans la zone agricole permanente et dispose d'une piste de 200 mètres de longueur et d'une vingtaine d'avions basés en permanence. Cet aéroport n'offre pas de services pour le transport régulier de passagers. En raison de sa position par rapport au milieu urbanisé, les impacts négatifs sur les milieux résidentiels sont donc limités.

- **Énergie** : Des lignes de transport d'électricité parcourent Saint-Hyacinthe, dont deux lignes de 735 kV qui traversent dans un même corridor la zone agricole au nord du milieu urbain et une ligne de 120 kV qui sillonne la partie sud du territoire. Par ailleurs, trois postes de transformation d'électricité permettent de redistribuer l'énergie entre les différentes lignes. Ces infrastructures entraînent des contraintes sur le territoire, en termes d'utilisation du sol et de qualité du paysage. De plus, deux lignes ont été implantées pour le transport de gaz. L'une d'entre elles traverse l'ensemble du territoire de la Ville dans l'axe est-ouest le long de l'autoroute Jean-Lesage, tandis que la seconde débute à Sainte-Rosalie et longe le chemin de fer vers l'est.

Tableau 9 – Éléments structurants des réseaux de transport

ÉLÉMENTS STRUCTURANTS DES RÉSEAUX DE TRANSPORT		
Autoroute	20	Autoroute Jean-Lesage
Routes nationales	116	Boulevards Laurier Ouest et Laurier Est
	137	Boulevard Laframboise / Avenue Saint-Louis
	224	Rue des Seigneurs Est / 3 ^e Rang
Route régionale	235	Rang Saint-André / Grand rang Saint-François
Collectrices urbaines	Rue Frontenac (route 231)	
	Axe de la rue des Seigneurs et du 3 ^e rang (route 224)	
	Chemin du Rapide-Plat Sud	
	Axe des rues Yamaska / Lesage / de l'Église	
Ponts	Pont de l'autoroute Jean-Lesage	
	Pont Douville	
	Pont Barsalou	
	Pont Morison	
	Pont Bouchard	
Voies ferrées	Axe Est-Ouest (vers Québec, Montréal et Est des États-Unis)	
	Axe Nord-Sud (vers Saint-Jean-sur-le-Richelieu et Sherbrooke)	
Transport aérien	Aéroport commercial de Saint-Hyacinthe	
Transport d'électricité	2	Lignes de 735 kV
	3	Lignes de 120 kV
	4	Lignes de 49 kV
	3	Postes de transformation
Gazoduc	2	Lignes de transport

Sources :

Carte routière de la Ville de Saint-Hyacinthe, avril 2006.

Schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains, règlement numéro 03-128.



Sources :
1. Tirée de la carte du réseau cyclable de la Ville de Saint-Hyacinthe produite par la MRC des Maskoutains, 2^e édition, mai 2010
2. Robert Gosselin



Source : Robert Gosselin



Source : Robert Gosselin

Réseaux et équipements récréatifs. Au niveau régional, la MRC des Maskoutains propose un réseau composé de circuits cyclables qui couvrent l'ensemble du territoire de la MRC et rejoint les noyaux urbains les plus importants : la Maskoutaine. Celle-ci propose plus de 300 kilomètres de pistes cyclables répartis, en quatre circuits différents, qui convergent vers Saint-Hyacinthe. De son côté, la Ville de Saint-Hyacinthe propose un réseau de plus de 50 km de pistes et bandes cyclables à l'intérieur de son territoire urbain. Certains secteurs sont mieux desservis que d'autres et plusieurs tronçons ne se rattachent pas au reste du réseau. Par contre, la Ville est présentement en processus d'extension et a pour volonté de consolider son réseau. Lorsqu'il sera complété, le réseau interne permettra de rejoindre les différents milieux de vie entre eux et facilitera les déplacements non motorisés sécuritaires sur l'ensemble du territoire. (350-105 : AM: 2019-12-16; EV: 2020-01-31)

En plus des réseaux cyclables régional et local, des grands espaces verts d'envergure municipale tels que le parc Les Salines, le boisé des Douze et le parc de la Métairie sont implantés sur le territoire. Ces endroits représentent des lieux de détente et de récréation pour les citoyens et représentent des éléments environnementaux importants. Deux terrains de golfs sont également aménagés sur le territoire municipal. Ceux-ci attirent une clientèle régionale et viennent bonifier l'offre en équipements récréatifs.

Pôles d'équipements de santé. Sont implantés sur le territoire de la Ville de Saint-Hyacinthe deux pôles distincts d'équipements de santé. Le premier est composé du Centre hospitalier Honoré-Mercier (279 lits – courte durée) et des services de santé attenants (CLSC, Centre de prélèvements). Il est situé à l'intersection du boulevard Laframboise et de la rue Gauthier. Le second est localisé à l'intersection de l'avenue Sainte-Anne et de la rue Dessaulles et est constitué du pavillon Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe (CHSLD). Ce centre hospitalier de soins prolongés comprend 470 lits.

Pôles d'équipements scolaires. On dénote trois pôles d'équipements scolaires sur le territoire de Saint-Hyacinthe. Le plus important fait partie de la Cité de la Biotechnologie et est composé de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, de l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) et du Cégep de Saint-Hyacinthe. Le deuxième pôle est implanté à l'intersection du boulevard Casavant Est et de l'avenue T.-D.-Bouchard et est constitué de la polyvalente Hyacinthe-Delorme et de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe. Le dernier, implanté autour de l'intersection de l'avenue Pratte avec la rue Girouard, est composé du Collège Saint-Maurice, du Collège Antoine-Girouard et de la Petite Académie du Boisé.



Sources :
1. Robert Gosselin
2. Plania

Pôles d'équipements administratifs, culturels et de sports et loisirs. Trois pôles d'équipements administratifs, culturels, sportifs et de loisirs sont structurants pour le territoire maskoutain. Le premier, à vocation principalement culturelle, sportive et de loisirs est situé sur le Terrain de l'exposition agricole. On y retrouve des terrains de tennis, un parc de planches à roulettes, une piscine extérieure, le stade L.-P.-Gaucher, le Centre BMO, le Pavillon des Pionniers, le Pavillon de la jeunesse et le centre récréo-aquatique. Le second pôle, situé au centre-ville, représente le pôle administratif de Saint-Hyacinthe. On y trouve des institutions comme l'hôtel de ville, le palais de justice, le Centre local de développement (CLD), la Chambre de commerce et de l'industrie, la Société de développement du centre-ville, les bureaux de la Municipalité régionale de comté des Maskoutains (MRC) et l'Évêché de Saint-Hyacinthe. Le dernier, de plus petite taille, est situé dans le milieu de vie de Sainte-Rosalie et regroupe la bibliothèque Sainte-Rosalie, la caserne d'incendie Sainte-Rosalie et le Poste Est de la Sûreté du Québec.



Source : Plania

Zone agricole permanente. La zone agricole décrétée correspond au territoire régi par la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*. Celle-ci couvre plus de 19 000 hectares, soit 83,5 % de la superficie municipale. La zone agricole permanente représente donc l'élément structurant le plus important en ce qui a trait au développement de la Ville de Saint-Hyacinthe. En effet, le territoire inclus dans le périmètre urbain étant presque entièrement construit, la présence de la zone agricole limite le développement des activités résidentielles, commerciales et industrielles hors du périmètre urbain. De plus, la qualité exceptionnelle des terres agricoles de la région de Saint-Hyacinthe laisse présager qu'il sera de plus en plus difficile d'obtenir des exclusions à des fins de développement. De nouvelles approches doivent donc être mises de l'avant afin de permettre la croissance de la Ville : redéveloppement, intra-développement, densification, changement de vocation de sites, terrains et bâtiments, etc.



Source : Plania

Réseau hydrographique. Le territoire de Saint-Hyacinthe est caractérisé par la présence d'un cours d'eau majeur, qui structure fortement le territoire : la rivière Yamaska. Celle-ci divise en plein centre le territoire de Saint-Hyacinthe dans un axe nord-sud. Initialement utilisée pour sa puissance hydraulique, la rivière représente plutôt aujourd'hui un intérêt écologique (faunique et floristique) et esthétique. Elle possède également un important potentiel de mise en valeur à des fins récréotouristiques, dans le respect du cadre naturel qui lui est propre.

Un ensemble de cours d'eau de moindre envergure sillonnent le territoire municipal et viennent compléter le réseau hydrographique de la Ville de Saint-Hyacinthe. La plupart d'entre eux sont des tributaires mineurs de la rivière Yamaska, dont la rivière Salvail.

4.6.3 Contraintes naturelles

Zones inondables. La rivière Yamaska comporte une *plaine inondable en eaux libres* à récurrence vingtenaire et centenaire, qui touche principalement la partie de la rivière en amont du milieu urbain de Saint-Hyacinthe. La partie de la rivière en aval de Saint-Hyacinthe est épargnée en raison de la forte pente des rives.

Zones à risque d'inondation par embâcle de glace. Le frasil causé par l'accumulation de glace fine dans l'eau et les embâcles de glace, provoquées par l'accumulation de morceaux détachés du couvert de glace, empêchent l'eau de s'écouler librement en aval et peuvent causer des inondations. Un secteur présentant le potentiel de développer des embâcles de glace a été identifié sur le territoire de Saint-Hyacinthe et des études doivent être effectuées afin de déterminer l'importance des risques.

Zones à risque de mouvement de terrain. Certaines portions des berges de la rivière Yamaska au nord de l'autoroute Jean-Lesage comportent des milieux instables en raison de la nature de leur sol et de leurs pentes et sont identifiées en tant que zones sujettes à des mouvements de terrain.

4.6.4 Contraintes anthropiques

Les voies de circulation. Sur le territoire de Saint-Hyacinthe, un tronçon de l'autoroute Jean-Lesage a été identifié comme secteur de contrainte à l'occupation du sol à proximité d'une voie de circulation en raison du fort débit de circulation. En effet, 53 000 véhicules par jour circulent en moyenne sur ce tronçon en période estivale, ce qui peut causer des nuisances sonores importantes.

Les sites d'extraction (carrières et sablières). Deux sablières et trois carrières, toutes abandonnées, se trouvent dans la zone agricole de la Ville de Saint-Hyacinthe. Leur présence entraîne des contraintes visuelles et restreint l'utilisation du sol en raison de la transformation importantes des sites, résultant de leur exploitation. De plus, ces sites abandonnés peuvent représenter des risques pour des personnes qui les utiliseraient afin de pratiquer différentes activités informelles (bicyclette de montagne, VTT, motocross, etc.).

Site d'élimination des déchets dangereux. Un site d'élimination des déchets dangereux est localisé sur le territoire de Saint-Hyacinthe. Il s'agit d'un site voué à l'entreposage de matières dangereuses résiduelles telles que les huiles usées, des filtres à huile usés et toutes matières dangereuses résiduelles générées par les garages et ateliers d'entretien de véhicules et de machinerie. On y fait également de la décontamination de citernes et l'entretien des boues huileuses. Ce site a été répertorié par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec en 2002.

Les terrains contaminés. Les terrains contaminés engendrent des contraintes au développement et présentent des risques potentiels pour l'environnement et pour la santé publique. Une compilation des terrains contaminés réalisée par la Ville de Saint-Hyacinthe répertorie 5 terrains contaminés sur son territoire. Cette liste contient uniquement les terrains ayant reçu un avis de contamination, un avis de décontamination ou un avis de restriction d'usage selon les dispositions de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., c. Q-2). Il se pourrait donc que le nombre de terrains contaminés soit donc supérieur à celui présenté dans le tableau suivant.

Tableau 10 – Terrains contaminés répertoriés par la Ville de Saint-Hyacinthe

ADRESSE DE L'IMMEUBLE		TYPE D'AVIS					
Adresse	Numéro de lot	Contamination	Date	Décontamination	Date	Restriction d'usage	Date
5755 Desjardins		X	2001				
6090 Seigneurs Est	1 840 525	X	08-02-07	X	16-11-07		
---- St-Charles	3 524 250	X	14-08-07				
2595 Sainte-Anne	1 439 834	X	27-05-09				
5515 Boul. Laurier Ouest	1 967 419	X	11-12-09			X	11-12-09

Source : Ville de Saint-Hyacinthe, mars 2010

Les sites de dépôt des neiges usées. La Ville a recours à deux sites homologués de dépôt des neiges usées sur son territoire. Le premier est situé sur les terrains municipaux adjacents au Service du génie et des Travaux publics de Saint-Hyacinthe, dans la partie nord du parc industriel Camille-Mercure. Le second est localisé sur le boulevard Choquette dans la portion ouest du parc industriel Olivier-Chalifoux. Il s'agit d'endroits présentant des risques potentiels pour l'environnement.

Les corridors de transport d'énergie et les postes de transformation. L'utilisation du sol et la qualité paysagère du territoire sont affectés par la présence de trois postes d'Hydro-Québec, d'un corridor de transport d'énergie de deux lignes qui traverse Saint-Hyacinthe au nord et sept corridors de lignes simples. Par ailleurs, deux gazoducs sont présents sur le territoire, le premier longe l'autoroute Jean-Lesage au nord et le second débute dans le secteur de Sainte-Rosalie et longe la voie ferrée vers l'est.

Les équipements régionaux. Les bassins de traitement des eaux usées et l'usine de filtration sont les principaux équipements régionaux implantés sur le territoire municipal. Ceux-ci peuvent potentiellement nuire aux résidants en raison de leurs incidences environnementales. Par conséquent, l'occupation du sol est limitée à proximité de ces infrastructures. De plus, en 2013, on dénombrait 1 573 installations septiques sur le territoire de Saint-Hyacinthe. (350-105 : AM: 2019-12-16; EV: 2020-01-31)

Les *périmètres de protection des points de captage d'eau potable*. Sur le territoire de Saint-Hyacinthe, un point de captage d'eau potable est identifié sur la rivière Yamaska. Ce secteur constitue la source actuelle d'approvisionnement en eau potable et en ce sens, doit faire l'objet de mesures particulières assurant sa protection, tant que celle-ci demeure en exploitation.

Tableau 11 – Contraintes anthropiques

CONTRAINTES ANTHROPIQUES	
Voie de circulation contraignante	Autoroute 20 : - Tronçon entre le boulevard Laframboise (sortie 130) et l'axe de la rue Girouard Est et du chemin du Rapide-Plat Nord
Sites d'extraction	2 sablières et 3 carrières abandonnées
Terrains contaminés répertoriés	5 terrains
Dépôts de neiges usées	2 sites municipaux homologués
Équipements régionaux	1 usine d'épuration, des bassins de traitement des eaux usées et les biodigesteurs
	1 usine de filtration
Corridor de transport d'énergie et poste de transformation et de compression	1 corridor de transport d'électricité de deux lignes
	7 corridors de transport d'électricité simples
	3 postes de transformation
	2 gazoducs et 1 oléoduc
Lieu d'élimination des déchets dangereux	1 site : - Entreposage de matières résiduelles dangereuses (huiles et filtres usés), décontamination de citernes et entretien des boues huileuses
Périmètre de protection des points de captage d'eau potable	1 périmètre de protection de point de captage d'eau potable (aires de recharge)
Zone d'approche de l'aéroport	Les surfaces d'approche sont en zone agricole

Sources :

Schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains, règlement numéro 03-128.

Répertoire des terrains contaminés du ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (consulté le 26 janvier 2009)

Les réseaux de transport, les pôles d'équipements, les réseaux récréatifs, la zone agricole permanente et les contraintes anthropiques sont illustrés sur le **plan 4 – Composantes structurantes**, présenté à la page suivante.

Plan 4 – Composantes structurantes



- AUTOROUTE
- ROUTE NATIONALE
- ROUTE RÉGIONALE
- PORTE D'ENTRÉE PRINCIPALE
- PORTE D'ENTRÉE SECONDAIRE
- RÉSEAU FERROVIAIRE
- AÉROPORT
- USINE D'ÉPURATION
- USINE DE FILTRATION ET PRISE D'EAU
- DÉPÔT À NEIGE
- SITE D'ÉLIMINATION DE DÉCHETS DANGEREUX
- SABLIERE ABANDONNÉE
- CARRIÈRE ABANDONNÉE
- ANCIEN SITE D'ENFOUISSEMENT
- POSTE HYDROÉLECTRIQUE
- LIGNE HYDROÉLECTRIQUE
- GAZODUC / OLÉODUC
- NIVEAU SONORE ÉLEVÉ
- ZONE INONDABLE
- ZONE À RISQUE D'INONDATION PAR EMBÂCLES DE GLACE
- ZONE À RISQUE DE MOUVEMENT DE TERRAIN
- PÔLE D'ÉQUIPEMENTS DE SANTÉ
- PÔLE D'ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES
- PÔLE D'ÉQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS, CULTURELS ET DE SPORTS ET LOISIRS
- GRAND ESPACE VERT
- RÉSEAU CYCLABLE
- RÉSEAU DE TRANSPORT EN COMMUN
- ZONE AGRICOLE

PLAN D'URBANISME

OCTOBRE 2010

COMPOSANTES STRUCTURANTES

4 plania

